



Section du CALVADOS
151, rue Paul Boucherot
Zone Object'ifs Sud
B.P. 4
14123 IFS

COMMISSION D'EXAMEN
DU : 19/12/2006

SELCA
LES QUATRE VENTS
BP 815
50448 BEAUMONT CEDEX

NOTIFICATION
DU : 19/12/2006

Siren : 316 039 619

NOTIFICATION DE DÉCISION

DÉCISION	QUALIFICATION	VALIDITÉ
ATTRIBUTION	5111 Plomberie - sanitaire, (technicité courante), Mention "Installation domestique au gaz"	18/12/2011
ATTRIBUTION	5311 Installations thermiques, (technicité courante), Mention "Installation domestique au gaz"	18/12/2011

MOTIVATIONS

Après examen du dossier de révision fourni, la Commission décide de prononcer le renouvellement des qualifications n° 5111 - 5311 détenues par votre entreprise, à titre quinquennal.

RAPPEL

-La validité de ces qualifications est conditionnée au respect des exigences liées au renouvellement du certificat millésimé.

-Conformément à l'article 27 du règlement intérieur de Qualibat, ces qualifications sont soumises à la procédure de révision approfondie régulière, qui implique la présentation d'un nouveau dossier à l'issue de la période de validité.

La ou les qualifications attribuées impliquent que l'entreprise réalise par ses propres moyens en personnel les travaux pour lesquels elle a été reconnue qualifiée. Une tolérance de 30 % en matière de sous-traitance et de 40 % de main-d'œuvre extérieure, dans l'activité concernée par la qualification, est toutefois acceptée. L'attention de l'entreprise est appelée sur l'importance de se conformer à cette règle, si elle souhaite pouvoir continuer de bénéficier de ses qualifications.

Le Vice-Président M. Pierre HAMM.

Cette notification n'a pour objet que d'informer l'entreprise sur les décisions de la commission et ne constitue pas un certificat.

Les qualifications attribuées sont soumises aux dispositions des articles 27 et 28 du règlement intérieur de QUALIBAT.

En cas de retrait total de ses qualifications, l'entreprise est tenue de cesser d'utiliser la marque et le logotype QUALIBAT et de faire retour de son certificat.

Toute entreprise peut faire appel d'une décision à son égard, dans un délai de 3 mois à compter de la présente notification (article 12 du règlement intérieur). Dans ce délai, le dossier (partie technique) peut être renvoyé sur demande et aux frais de l'entreprise. Dans le cas contraire, il sera détruit.

Organisme professionnel de qualification et de certification du bâtiment

55, avenue Kléber - 75784 Paris Cedex 16 - Tél. : 01 47 04 26 01 - Fax : 01 47 04 52 83 - www.qualibat.com



2009 CERTIFICAT QUALIBAT



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cette entreprise atteste de sa conformité aux exigences du référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat. Ce référentiel découle de la norme NF X50-091 « Exigences générales relatives aux organismes de qualification d'entreprises » adoptée par Qualibat.

NUMÉRO 13261
VALIDITÉ DU 01/04/2009
AU 31/03/2010

ORGANISME ACCRÉDITÉ N°4-0523, PORTÉ DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE



Date de création : 30/07/1979
Forme juridique : SAS DEPUIS LE 06/04/2001
Capital : 1 000 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC CHERBOURG 79 B 36
Numéro Siren : 316 039 619
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 5042580-50
Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 068598 F 1201.000
Assurance Responsabilité Civile : AXA 1782111004
Situation fiscale et sociale : A Jour au 31/12/2008

Raison sociale : SELCA
 ZA MAISON GEORGES
 BP 80120
 50441 BEAUMONT HAGUE CEDEX

Téléphone : 02 33 01 56 20
Portable :
Dirigeants responsables : DUVAL CLAUDE PRESIDENT

Agence :

Site Internet : www.selca.fr
E-mail : selca@wanadoo.fr

Fax : 02 33 01 56 29



CLASSIFICATION

Effectif moyen : 55 Tranche de classification : EFF4 Chiffre d'affaires H.T. : 8 149 465 Tranche de classification : CA7

Qualification Professionnelle

Code	Dénomination	Echéance	Tranche partielle		* Date d'attribution
			Effectif	Tranche	
5111	Plomberie - sanitaire, (technicité courante), Mention "Installation domestique au gaz"	18/12/2011	11	EFF2	12/2006
5311	Installations thermiques, (technicité courante), Mention "Installation domestique au gaz"	18/12/2011	11	EFF2	12/2006
Nombre total de qualifications : 2					
La qualification 5111 entraîne 1361-5121-5131-5141-7321-7322 La qualification 5311 entraîne 5421					

* ou du plus récent renouvellement
Pour connaître la signification des symboles, se reporter au verso

SIGNATURE
DU TITULAIRE

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
PIERRE CHEMILLER

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECTIFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHÉROT
B.P. 4
14123 IFS

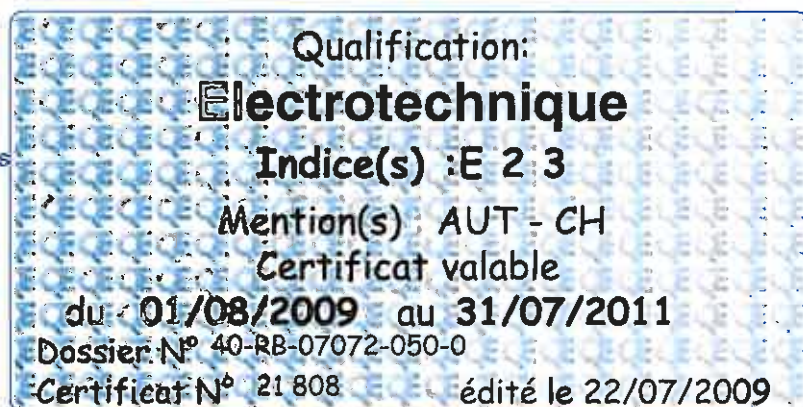
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE



Qualifelec

Association technique et professionnelle de qualification des
entreprises de l'équipement électrique

109, rue Lemer cier 75017 PARIS
Tél : 01 53 06 65 20 - Fax : 01 53 06 65 21
[http:// www.qualifelec.fr](http://www.qualifelec.fr)



Cette qualification a été attribuée par Qualifelec le 01/08/2007 pour une durée de 4 ans, sur la base du référentiel de qualification Electrotechnique et du règlement de qualification. Le présent certificat est valable 2 ans et sera renouvelé à l'issue, après satisfaction d'un dossier biennal ou de renouvellement.

Le qualifié déclare être assuré auprès de la compagnie AXA



Le Président

Nicolas MAILLET
AVENEL



Compte-tenu de la recrudescence des falsifications de certificats de qualification Qualifelec, nous vous invitons à vérifier la véracité des éléments présentés sur ce document en consultant son certificat électronique correspondant à l'adresse <http://www.qualifelec.fr/?n=007072>

Pour copie certifiée conforme

Signature du Chef
d'Etablissement **DUVAL Claude**